



CONSEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE
Séance du 3 décembre 2014

PRESENTS :

M. BOUTRY, Président de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne

M. LEYTE, Président de l'université Paris II Panthéon-Assas

M. TOSELLO-BANCAL, Directeur de la Bibliothèque Cujas, rapporteur général du conseil

Représentants de l'université Paris I

M. SANZ

Représentants de la Bibliothèque Cujas

Mme CHEVILLOTTE, M. JARDEL, Mme RENARD, Mme THEOR

Participants avec voix consultative

Mme GOETSCHER, M. MARCEROU, Mme SONNEVILLE, Mme MAGNAUDET, M. PEYRE

Invités

Mme ALONZO, Mme BRETAN, Mme CEREDE, Mme CHAPUIS, Mme DIDIERJEAN-JOUVEAU, Mme GOTTELY, Mme JAUNAUULT, M. PETEL, M. PREMEL.

REPRÉSENTÉS PAR PROCURATION :

Représentants de l'université Paris II

Mme LEOEUF

Mme PETEL-TEYSSIE

Mme THIRION

M. STORRER

Représentants de la Bibliothèque Cujas

Mme DESOS-WARNIER

M. NIZIERS

M. TRANNOY

La séance est ouverte à 14h35

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil du 19.11.2013
- Rapport d'activité 2013
- Présentation des principaux axes d'activités 2014
- Projet de budget 2015
- Retour sur l'enquête de satisfaction conduite en décembre 2013
- Point sur les prévisions de réorganisation de l'offre documentaire en libre accès
- Etat des programmes de numérisation et présentation de l'interface de consultation Cujasnum
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du Conseil du 19.11.2013

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité 2013

M. Tosello-Bancal rappelle que, depuis plusieurs années, 2 documents sont produits par la bibliothèque : un rapport d'une dizaine de pages qui sera diffusé sur le SI de la bibliothèque, sous réserve d'approbation par le conseil, et un volume d'annexes qui est communiqué aux membres du conseil.

2013 a été une année de transition et d'évolution du fonctionnement de la bibliothèque après le changement de système d'information et les travaux de mise en conformité pour l'accueil des personnes à mobilité réduite et de rénovation des espaces publics.

Ce fut une année d'acculturation aux nouveaux outils du SID, avec l'accompagnement du service informatique de la bibliothèque pour les formations et le suivi des anomalies avec le prestataire du marché ainsi que pour le développement en interne de modules complémentaires. Le changement de SID a occasionné un travail très lourd pour la bibliothèque, organisé de façon transversale.

Pour le financement des travaux, le rapport initial de 1/3 - 2/3 a été inversé. L'université Paris 1 est remerciée de son soutien.

La bibliothèque ayant été partiellement fermée pour travaux de juillet 2012 à janvier 2013, les SCD, BIU voisines et la BnF sont remerciés d'avoir accueilli les lecteurs de la bibliothèque Cujas durant cette période.

A la réouverture, la bibliothèque a enregistré une augmentation du nombre d'inscriptions.

Les communications et prêts sont toujours à niveau élevé mais connaissent un fléchissement et cette évolution a été prise en compte pour une réorganisation de la bibliothèque : fermeture d'un des guichets.

Concernant la fourniture de documents à distance, on constate une décroissance du prêt entre bibliothèques, qui s'observe dans tous les établissements et est à relativiser pour les bibliothèques spécialisées.

La BIU a accompagné les agrégations.

L'activité d'acquisitions a été menée de façon très volontariste. Les suggestions d'achats transmises par les lecteurs sont en nombre important. Le changement de SID visait à proposer des outils pour être au plus près des besoins des lecteurs, des démarches ont été entreprises en

parallèle, avec depuis 2 ans l'envoi d'un courrier aux enseignants de master des universités Paris 1 et Paris 2, pour connaître les bibliographies correspondant aux enseignements et proposer d'accompagner les colloques par une annonce sur le portail de la bibliothèque et des sélections d'ouvrages. Le deuxième volet de la proposition a rencontré plus de succès que le premier. La méthode est peut-être à revoir, la date d'envoi, en phase avec la rentrée universitaire, n'est peut-être pas propice.

Le catalogage est une activité soutenue en matière de création de notices, au bénéfice de l'ensemble des bibliothèques. Le CR27 fédère les bibliothèques qui possèdent des collections de périodiques en sciences juridiques, une journée réseau est organisée régulièrement par la bibliothèque Cujas.

Un travail de fond est mené en matière de conservation, sur la reliure des périodiques et des thèses en particulier. La réorganisation des collections, avec versement dans les réserves de la bibliothèque, permet de préserver les collections patrimoniales et de ménager des espaces disponibles pour l'accroissement des collections dans les espaces de magasins très contraints.

La BIU tient un rôle central et national dans le cadre de partenariats pour les négociations Couperin, le Doctrinal réalisé avec des cabinets juridiques, *Rue des facts*, et de nombreux autres dossiers qui ne seront pas détaillés devant le conseil mais sur lesquels la bibliothèque apporte son expertise et sa contribution.

Le partenariat BnF porte toujours ses fruits : le plan de numérisation concertée en sciences juridiques est rodé, 3 millions de pages numérisées sont disponibles gratuitement et moissonnables par d'autres bibliothèques.

La formation à la recherche documentaire pour les étudiants de master et doctorat est organisée en totale complémentarité avec les SCD des universités Paris 1 et Paris 2. Pour couvrir tous les besoins, des cours en ligne, ainsi que des guides et tutoriels, sont proposés.

Concernant les moyens, il est rappelé, comme à chaque conseil, que les effectifs en personnel sont insuffisants pour assurer l'accueil des publics et que le recrutement complémentaire d'agents non titulaires est pris en charge sur le budget de la bibliothèque. Le fonctionnement du service sur horaires élargis est complexe à assurer.

L'exécution budgétaire est à un niveau très satisfaisant, les moyens financiers alloués ont trouvé leur plein usage (1 € a minima investi dans la documentation pour 2 € dépensés) et le président de l'université Paris 1 est remercié d'avoir maintenu le niveau de dotation budgétaire de la bibliothèque.

La BIU contribue, comme tous les services, aux frais de gestion de l'université. Leur mode de calcul a été modifié en 2013, avec un doublement pour atteindre le montant de 260 000 €. A ce surcroît de dépense s'est ajouté le surcoût de la dotation d'amortissement mobilier et immobilier (50 K€ prévus, 269 K€ à absorber). La faillite du fournisseur Swets, titulaire de l'un des lots du marché d'acquisition de périodiques, a permis de rééquilibrer les budgets, en complément des économies réalisées par ailleurs sur les acquisitions.

L'année 2014 a été complexe à gérer d'un point de vue budgétaire, la bibliothèque a bénéficié du soutien de la DAFB pour assurer la gestion des évolutions et modifications survenues en cours d'année.

Présentation des principaux axes d'activités 2014

Un groupe de 6 élèves conservateurs stagiaires de l'Enssib a été accueilli pour une étude sur la communication externe de la bibliothèque, avec comme objectif de contribuer à l'identification des points de progression qui seraient à travailler, notamment pour promouvoir les produits et outils documentaires mis à disposition des lecteurs.

La convention CR27 a été renouvelée, des moyens humains et financiers y sont consacrés.

Le congrès international de l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) a été organisé à Lyon et porté par l'ensemble des bibliothèques françaises. La BIU a fait un effort particulier et 10 collègues ont participé : communication conjointe avec la BnF sur le programme de numérisation, présentation de l'affiche sélectionnée dans le cadre de la *Poster Session*, travaux de la section des bibliothèques juridiques dans laquelle la BIU a un représentant élu, volontariat pour l'accueil des congressistes.

M. Boutry salue un bilan impressionnant de l'activité de la bibliothèque et l'affirmation de son rôle national.

Il se réjouit de l'opération de mise en conformité pour l'accessibilité PMR, qui était un devoir citoyen : l'effort accompli est le bienvenu.

Il relève les limites dans la communication avec les enseignants, malgré la bonne volonté de la bibliothèque.

Il note l'insuffisance de personnel titulaire et la dépense consacrée à la masse salariale de personnels non titulaires, sur budget de la bibliothèque ainsi que les difficultés de gestion. Il a eu une discussion approfondie à ce sujet avec la DRH.

L'augmentation des frais de gestion est à situer dans le contexte des RCE, qui sont un changement considérable. Le Président rappelle le refus de l'université Paris 1 d'accepter le prélèvement préconisé par le Rectorat sur les fonds de roulement des 2 BIU, facilité budgétaire qui revenait à dissimuler le déficit de l'université.

Le dialogue sur les frais de gestion est à poursuivre en tenant compte de l'ensemble des paramètres, il permet de stabiliser le relationnel de l'université avec les BIU.

Le président félicite aussi la bibliothèque pour les efforts de communication, la mobilisation IFLA et l'organisation du colloque Lévy-Bruhl : les deux présidents ont eu un échange très prometteur avec Raymond Verdier.

M. Leyte dit son admiration récurrente pour la manière remarquable dont les projets avancent, malgré le contexte de difficultés budgétaires, communes à tous les établissements publics.

M. Jardel demande des précisions sur la redevance AOT.

M. Tosello-Bancal explique que l'université a remplacé, en 2013, la délégation de service public pour la gestion des copies et impressions en libre-service dans les bibliothèques par une autorisation d'occupation du territoire, qui intègre la gestion des salles informatiques. Dans l'ancien contexte, la négociation menée par la bibliothèque Cujas prévoyait un seuil minimum de redevance de 70 000 euros. Aucune recette n'a semble-t-il été perçue par l'université dans le cadre de l'AOT. La DAFB vérifie ce qu'il en est pour les recettes 2013 et 2014, elle a aussi approuvé, dans le cadre de la préparation du budget 2015, l'inscription d'une recette à hauteur de 70 000 euros, qui pourra être réabondée quand elle sera identifiée et quantifiée.

M. Jardel souhaite connaître l'avancée du déploiement des collections dans les magasins du site Sainte-Barbe.

M. Boutry se réjouit qu'après de longues et difficiles tractations un magasin ait pu être attribué à la bibliothèque. Pour le rôle national de Cujas, évoqué précédemment dans le conseil, cette possibilité de déploiement des collections est importante. L'attribution actuelle est principalement à destination de l'EPHE, avec un déménagement à Condorcet prévu à horizon 2020. D'un commun accord avec le directeur de la bibliothèque et le président de l'université Paris 2, il fera valoir auprès du recteur le souhait d'attribution d'un magasin plus proche des locaux de la bibliothèque.

M. Tosello-Bancal remercie les présidents pour la volonté qu'ils ont marquée sur ce dossier. La situation de départ était très compromise. L'espoir de récupérer un quadrilatère dans la continuité architecturale du bâtiment suppose un troc avec l'EPHE. A terme, l'objectif est de rétablir la liaison et l'utilisation de la moitié des magasins aménagés sur le site Sainte-Barbe.

M. Peyré rappelle le projet initial d'attribution des magasins à la bibliothèque Sainte-Geneviève et la BIU Cujas. Il est important de poursuivre les efforts pour que l'ouverture des locaux et leur communication soit rétablie selon la logique de départ.

M. Tosello-Bancal indique que la faisabilité technique du rétablissement de la liaison a été confirmée par le Rectorat aux deux présidents. L'étude correspondante n'a pas été communiquée.

M. Jardel s'inquiète de la salubrité des magasins situés sur le site Sainte-Barbe

M. Tosello-Bancal rappelle que la Sorbonne, qui a utilisé les locaux jusqu'en 2013, a agi sur un certain nombre de points : infiltrations sur le dessus d'une porte, défaut d'entretien et reflux d'eau provenant des pluies, etc.

M. Marcerou confirme que les premières années d'installation de la BIS, 2009-2010, ont été très difficiles. Les désordres ont été réduits. Les années suivantes, de 2011 à début 2013, ont été sans difficulté particulière, la maintenance est assurée de façon satisfaisante.

M. Jardel intervient au sujet de l'effectif en personnel, qui serait à renforcer en rappelant que la bibliothèque est ouverte toute l'année.

M. Boutry répond ne pas contester la légitimité de la demande.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Projet de budget 2015

Le budget est communiqué sous une forme synthétique en conformité avec la présentation réglementaire, selon le conseil de la DAFB. Il sera présenté au vote de l'université Paris 1.

Le 1^{er} tableau présente le compte de résultat prévisionnel : la subvention pour charge de service public intègre la dotation de l'université Paris 1 et est similaire à celle de 2014. Le président Boutry est remercié pour cet effort constant.

Le dispositif Cadist évolue vers un dispositif Collex, avec une procédure d'appel à projets intégrant d'autres bibliothèques ayant vocation à présenter des propositions. Les projets ne portent pas uniquement sur les acquisitions, ils sont très orientés sur la valorisation.

Les ressources propres comprennent les droits d'inscription reversés pratiquement à parité par UP1 et UP2.

Pour les dépenses, la masse salariale correspond principalement aux prestations sociales prises en charge par la bibliothèque et aux salaires des agents contractuels.

Pour les autres dépenses, et sans les détailler ligne à ligne, on peut noter que sur 2,4 millions d'euros, 1,7 sont consacrés à la documentation. La bibliothèque essaie de respecter l'objectif de dépenser a minima 1 € sur 2 pour l'enrichissement des collections au profit de la communauté scientifique, au 1^{er} rang les deux universités contractantes.

L'amortissement correspond aux dépenses pour travaux (dont le TGBT desservant la bibliothèque et l'agence comptable) et l'informatique.

L'équilibre est constaté en section 1.

Les dépenses d'investissement concernent l'informatique avec une capacité d'autofinancement et apport possible au fonds de roulement.

M. Boutry remarque que le passage du dispositif Cadist aux appels d'offres Collex se traduit par une diminution des ressources financières de la bibliothèque.

M. Tosello-Bancal confirme que l'enveloppe concernée, 5 millions d'euros, n'augmente pas, alors que des établissements plus nombreux pourront répondre à l'appel à projets.

M. Leyte demande comment seront appréciés ces projets d'excellence.

M. Marcerou indique qu'un comité de pilotage, composé de représentants du ministère et d'enseignants chercheurs, a été constitué.

M. Leyte regrette que les directeurs de bibliothèque n'en fassent pas partie, pour faire valoir l'importance des collections.

M. Peyré indique que la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui n'est pas Cadist, va pouvoir se positionner.

M. Tosello-Bancal souligne que la logique d'appel d'offre apparaît contradictoire avec celle de constitution des collections. Le processus, par ailleurs lourd, ne permet pas de vision à long terme. M. Peyré manifeste son entier accord sur ces observations. M. Marcerou ajoute que les collections doivent être premières et qu'il faut une continuité.

Le budget est approuvé à la majorité.

Retour sur l'enquête de satisfaction conduite en décembre 2013

L'enquête de satisfaction, reconduite tous les deux ans, est en elle-même un signal de prise en compte des attentes des utilisateurs et de l'effort d'adaptation à leurs besoins.

La communication et le prêt ne sont pas jugés entièrement satisfaisants. Les essais d'amélioration sont réels, mais la configuration des salles de lecture, avec les collections en accès indirect, est très contraignante. Le confort des locaux, suite aux aménagements effectués durant les travaux, est apprécié.

Le point faible est le manque de visibilité des services proposés. 2/3 des lecteurs qui ont répondu à l'enquête ne connaissent pas les produits de la bibliothèque - par exemple le *Jurisguide*. Ces outils et productions documentaires sont très appréciés quand ils sont connus des utilisateurs. Il y a là une marge de progression pour la bibliothèque, dans le cadre d'actions de communication externe.

Les points les plus fréquemment commentés concernent l'accès interne (le câblage des tables de lecture garantit un meilleur confort de connexion, un complément du réseau filaire par un réseau Wifi est par ailleurs envisagé, les échanges avec la DSI sur ce sujet sont en cours), les horaires (bien que la bibliothèque soit l'une des plus ouvertes), les places assises (difficile de repousser les murs, les travaux de 2012 ont cependant permis de progresser). Les avis sur la température et le niveau sonore sont en progression. Les collections sont très commentées, sous un angle positif et les commentaires sur la couverture documentaire frisent l'excellence.

La dernière vignette présente les points sur lesquels la bibliothèque va travailler pour répondre, dans la mesure du possible, aux attentes exprimées par les lecteurs en décembre 2013. Certaines actions ont été d'ores et déjà réalisées en 2014, par exemple l'accompagnement des colloques UP1 et UP2, signalés sur le portail, faisant l'objet d'une bibliographie et d'une sélection de documents présentés en salle de lecture, occasions aussi d'enrichir les collections en fonction des intervenants invités. L'amélioration de l'accès aux collections est en lien avec la réorganisation des guichets, les délais de communication sont d'ores et déjà honorables. L'amélioration du rangement des collections du libre accès va dans le même sens, de même que l'harmonisation et l'extension des horaires d'ouverture de la communication.

Le principal résultat de l'enquête est une nette amélioration entre 2011 et 2013.

Point sur les prévisions de réorganisation de l'offre documentaire en libre accès

Ce chantier de fond est mené sur un calendrier pluriannuel. Un point d'étape est présenté par Mme Cécile Cérède : résultat des études et réflexion menées, propositions élaborées pour un développement des collections du libre accès, étapes de réalisation et calendrier de mise en œuvre.

M. Boutry salue la présentation et le résumé bref d'un long et beau travail collectif. Les collections en libre accès sont une demande des lecteurs, l'effort est véritablement crucial.

Etat des programmes de numérisation et présentation de l'interface de consultation Cujasnum

Mme Gottely rappelle les prémices de ce programme à partir de 2001 et la réalisation d'une exposition en 2004 à l'occasion du bicentenaire du code civil.

Les objectifs du projet de numérisation sont présentés, ainsi que la mise en œuvre technique (scanner, chaîne de traitement, etc.)

Les projets scientifiques -réalisés (colloque Carbonnier au Sénat, numérisation, exposition) et en cours- sont le reflet d'un programme solide, scientifiquement et institutionnellement.

L'interface de consultation est ensuite présentée, avec les différentes possibilités offertes.

M. Peyré souligne le travail de reconstitution des tables des matières, plus-value très importante.

M. Boutry confirme que *cujasnum* est un outil remarquable, en particulier pour les tables des matières, apport appréciable pour les chercheurs.

Questions diverses

M. Jardel souhaite une précision sur les élections professionnelles et l'accompagnement prévu sur le site Panthéon pour les personnes ayant eu des difficultés à valider les codes d'accès.

M. Boutry confirme qu'un dispositif est prévu, la DAJI apportera les précisions utiles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.